



*The Atlantic deep sea gateway.
La porte de l'atlantique en eau profonde.*



Synthèse du bilan environnemental 2012



Rédaction et mise en page

Crédits photos : Thierry Rambaud, Bernard Henry, Aurélien Audevard, Franck Bichon.

Sommaire



Généralités 4 - 7

Eaux 8 - 9

Sédiments 10 - 11

Air 12 - 13

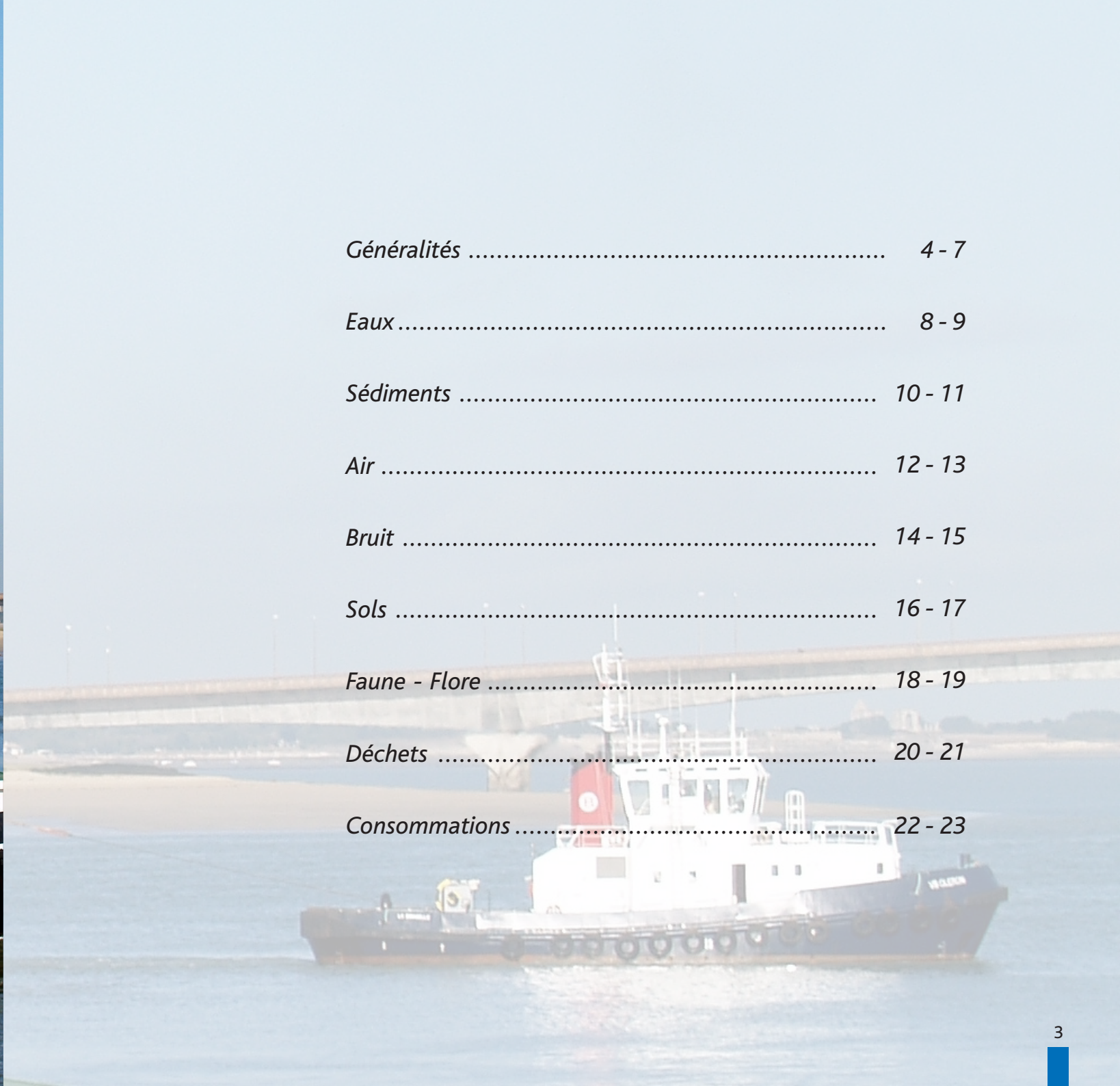
Bruit 14 - 15

Sols 16 - 17

Faune - Flore 18 - 19

Déchets 20 - 21

Consommations 22 - 23





La porte de l'Atlantique en eau profonde

PORT ATLANTIQUE LA ROCHELLE SE CLASSE COMME :

- 6^{ème} grand port maritime français en tonnage de marchandises,**
- 1^{er} grand port maritime français pour l'importation de produits forestiers et pâtes à papier.**
- 2^{ème} port céréalier français.**

ATOUTS DES INSTALLATIONS

Des atouts nautiques importants :

- port en eau profonde : 6 postes à quai de très grande profondeur dont 2 pour les produits pétroliers et 4 pour les autres marchandises ;
- accès nautique protégé par les îles de Ré et d'Oléron ;
- accès rapide : 45 minutes de pilotage ;
- accès et exploitation 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Un site portuaire compact et moderne :

- 4264 mètres de quais, tous reliés au réseau ferré national ;
- accès direct au réseau routier (2x2 voies) ;
- 233 ha de domaine terrestre, 310 ha de domaine maritime ;
- 52 ha de terre-plein ;
- 10 ha de hangars.

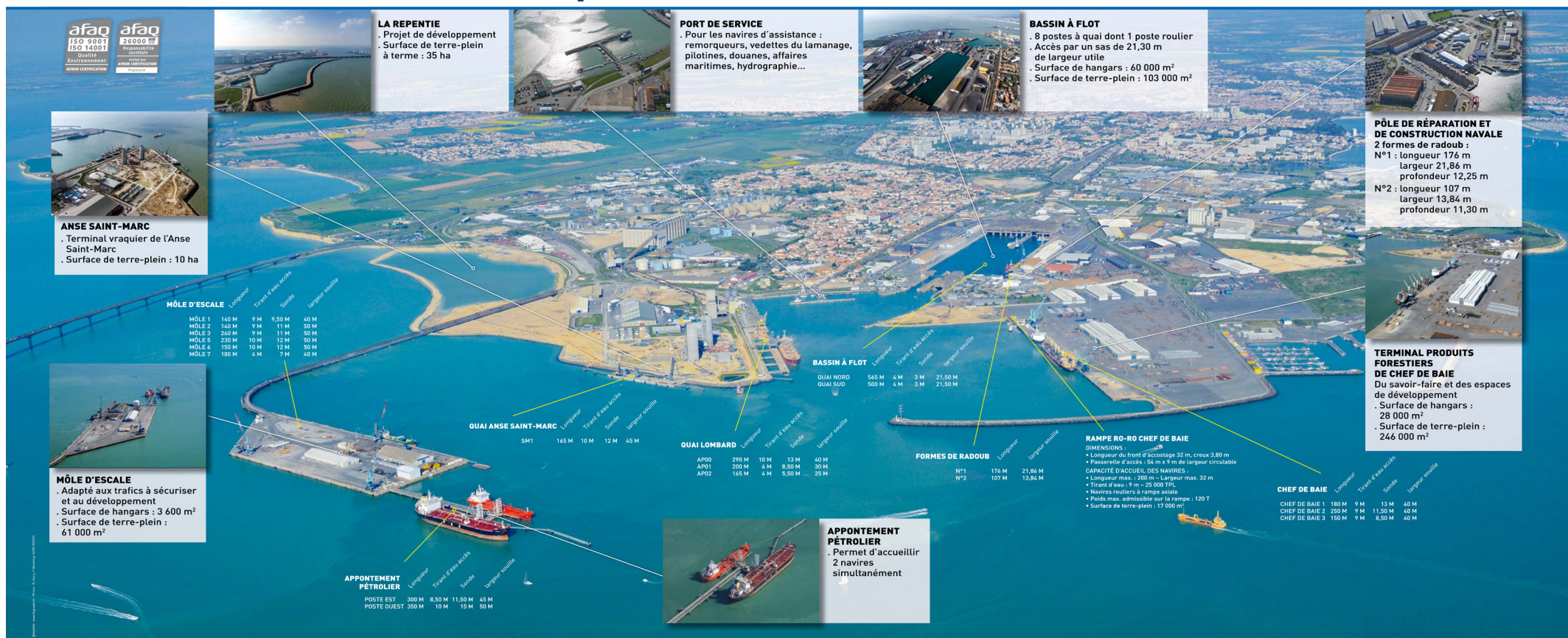
Les terminaux de Port Atlantique La Rochelle

→ LES LIMITES ADMINISTRATIVES

- SURFACE TOTALE : 543 HA
- ESPACE TERRESTRE : 233 HA
- ESPACE MARITIME : 310 HA

→ SURFACE DE HANGARS : 10 HA

→ SURFACE DE TERRE-PLEIN : 52 HA



OBJECTIFS

Le Port dispose d'atouts géostratégiques et techniques qui permettent d'envisager un fort développement de son activité avec un objectif affiché de 10 millions de tonnes de trafic annuel en 2015. Pour atteindre ce but, il est nécessaire de renforcer le potentiel du Port par des investissements sur les infrastructures, avec :

- la modernisation et la sécurisation des équipements actuels ;
- l'augmentation de l'espace portuaire terrestre ;
- l'amélioration de l'accessibilité nautique.

Dans le cadre du contrat de projets Etat-Région 2007-2013, le Port avait prévu la réalisation de 6 projets d'infrastructures :

1. création d'un nouveau terminal de marchandises à l'Anse Saint Marc ;
2. aménagement de terre-pleins portuaires à La Repentie ;
3. sécurisation du réseau ferré portuaire ;
3. déroctage des accès pour accueillir des navires à fort tirant d'eau ;
5. création d'un 2^{ème} poste à quai à l'Anse Saint Marc ;
6. aménagement du quai Nord du Bassin à Flot.

MISSIONS DU PORT

Elles concernent en particulier :

- les accès maritimes ;
- les missions concourant au bon fonctionnement général du port comme la sûreté et la sécurité ;
- la valorisation du domaine portuaire ;
- les aménagements et l'entretien des infrastructures portuaires ;
- la promotion de l'offre de dessertes ferroviaires ;
- les actions concourant à la promotion générale du Port.



Intégration de l'environnement dans la stratégie du Port



Le Port intègre les préoccupations de développement durable dès l'élaboration de sa stratégie, à travers de l'un des cinq axes majeurs de sa politique.

Port Atlantique La Rochelle a engagé une Etude Environnementale Directrice conforme aux attentes de la Commission européenne. Découlent de cette étude 33 mesures d'accompagnement et de suivi des travaux visant à réduire ou à surveiller les impacts.

Bon nombre de mesures (effectuées ou prévues en 2012) apparaissent dans ce bilan.

En 2012, Port Atlantique La Rochelle a évalué sa responsabilité sociétale au regard du référentiel international ISO 26 000. Le résultat de cette évaluation place le Port parmi les 100 entreprises françaises les plus responsables socialement.

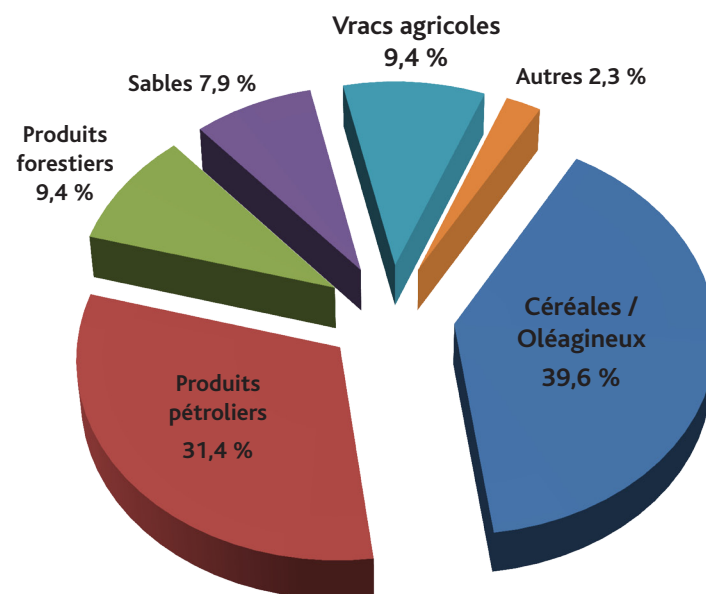
En 2012

Trafic import-export de 8.350 millions de tonnes, baisse de seulement 1% par rapport à 2011 :
points forts : céréales oléagineux et produits pétroliers

Trafic ferroviaire : 1 million de tonnes de marchandises transportées

Trafic passagers : 27 escales et 35000 passagers.

Bilan 2012



Suivi de la qualité des eaux résiduaires

Port Atlantique La Rochelle s'équipe progressivement de bassins de décantation connectés à un réseau pluvial dans le but d'améliorer la qualité de l'eau et de son plan d'eau, ces bassins font l'objet d'un entretien et d'un suivi régulier.

Les paramètres analysés sur les rejets en sortie des bassins de décantation de Chef de Baie sont largement conformes aux normes de qualité imposées par l'arrêté préfectoral à l'exception des Matières en Suspension (MES) en période hivernale, pour lesquelles trois mesures sont légèrement supérieures au seuil.

Concernant les formes de radoub, aucun dépassement des seuils n'est observé, les valeurs sont conformes aux seuils fixés par l'arrêté préfectoral.

Pour l'aire de carénage, les analyses sont conformes en début d'année mais certains seuils sont dépassés en juillet.

Ces résultats de l'aire de carénage sont à considérer avec précaution. Les dépassements de juillet sur certains paramètres ne reflètent pas le fonctionnement normal de la station, ils sont dus à des remises en suspension relativement aux phases de prélèvements. Deux paramètres restent à surveiller : DCO et Hydrocarbures.

Eaux portuaires

Considérant les résultats des analyses physicochimiques, 52% des eaux portuaires sont qualifiées de « bonne » à « très bonne » en juin comme en novembre.

Concernant les paramètres bactériologiques, l'évaluation passe de 36% des résultats qualifiés de « très bon » au premier semestre à 92% au second semestre pour *Escherichia coli* et 92% à 100% de résultats « très bon à bon » entre juin et novembre pour les Entérocoques. Ces évaluations de qualité se font par rapport à la grille de lecture à usage interne général établi en 1993 par le groupe d'échange des CQEL pour le compte du MEDD.

Les eaux portuaires à l'aval de l'aqueduc de ceinture Sud (où sont rejetées les eaux de ruissellement du Pole de Réparation et de Construction Navale) sont conformes aux exigences de l'arrêté préfectoral.



Etude de dispersion des sédiments immergés sur la zone du Lavardin

Le Port a commandé en 2012 une étude de dispersion des sédiments immergés sur la zone du Lavardin.

Les impacts de l'immersion des sédiments (clapage) à court terme (24 h) sur les zones de pêche et sur les zones de baignade sont négligeables au regard :

- des gammes de turbidités naturelles ;
- de la forte variabilité spatiale et temporelle des concentrations naturelles ;
- des durées et étendues très limitées des pics de concentrations atteints.

L'impact cumulé d'une année de clapage sur l'augmentation de la concentration en MES est ponctuel et négligeable au regard :

- de la turbidité naturelle élevée de la zone d'étude (baie de La Rochelle, pertuis, baie de Marennes-Oléron) ;
- de la forte variabilité spatiale et temporelle des concentrations naturelles ;
- des durées et étendues très limitées des pics de concentrations atteints.

L'impact des clapages sur l'envasement de la zone d'étude est négligeable dans la mesure où aucun dépôt supérieur à 1 mm n'est observé après un an de campagne d'immersion (à l'exception des ports rochelais qui agissent comme des pièges à sédiments).

Suivi du panache turbide lors de l'immersion des sédiments portuaires

L'opération d'immersion des sédiments contribue toujours à une augmentation à caractère ponctuel des concentrations pouvant être relayée épisodiquement par des fortes valeurs en nutriments et en *E.coli*.



SEDIMENTS

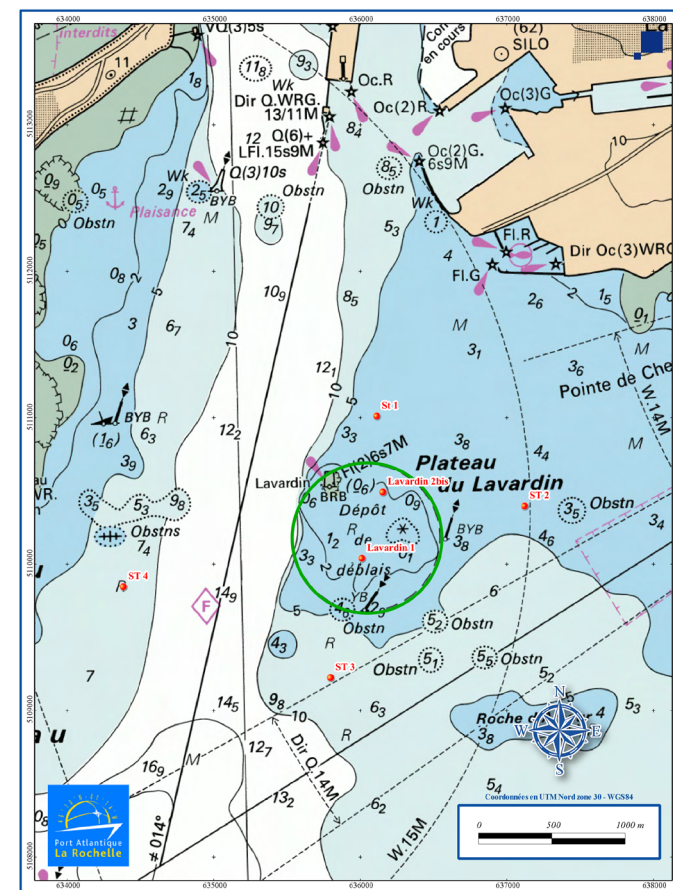
Dragage et immersion

Le dragage consiste à extraire les sédiments portuaires afin de permettre aux navires de manoeuvrer dans le Port ou dans le but de réaliser des travaux de génie portuaire. Les sédiments sont aspirés, stockés à bord du navire Cap d'Aunis, puis immergés en mer sur le site du Lavardin.

Les activités de dragage et d'immersion sont réglementées et contrôlées, la qualité des sédiments et la maîtrise de l'activité constituent un enjeu environnemental.



L'activité de la drague Cap d'Aunis sur le site de Port Atlantique La Rochelle a concerné toutes les zones du port dont les sédiments sont compatibles avec l'immersion soit 288 700 m³. Les volumes des sédiments dragués et immergés sont inférieurs aux volumes portés par l'arrêté préfectoral (300 000 m³ maximum).



Zone d'immersion des sédiments du Lavardin

La zone d'immersion du Lavardin fait l'objet d'un suivi annuel (bathymétrie, physicochimie des sédiments et macrofaune benthique) qui met en avant l'absence de contamination sur le site. Des études de modélisations portant sur le devenir des sédiments clapés ont été menées en 2012, confirmant le caractère dispersif de la zone du Lavardin et l'absence de dépôts sur les zones alentour hormis les secteurs portuaires.

Sédiments portuaires

Boues de décantation

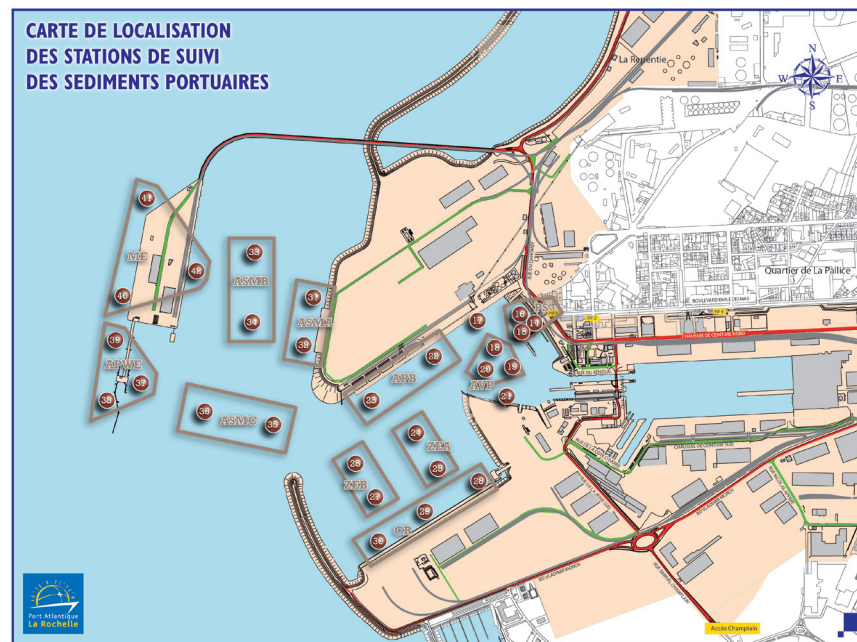
Ces boues font l'objet d'une analyse avant curage et traitement à terre dans des filières adaptées.

Les résultats d'analyses montrent notamment l'absence de contamination par les PCB et les BTEX. Les fortes teneurs en matière organique sont dues aux déchets de produits forestiers stockés sur le terre-plein dont les écorces sont délitées, lessivées et s'accumulent dans les bassins sous forme de particules. La fraction soluble importante est due aux sels de l'eau de mer.

Sédiments portuaires

En 2012, le Port a réalisé deux campagnes d'analyse de sédiments portant sur plus d'une vingtaine de points, bien au delà des exigences réglementaires, afin de s'assurer sur chaque zone à draguer que les valeurs seuils de qualité des sédiments sont conformes.

Les résultats des analyses 2012 confirment que les sédiments ne présentent aucune concentration supérieure au niveau N1 conformément aux prescriptions des arrêtés préfectoraux de dragage d'entretien et d'immersion des sédiments.



AIR

Surveillance de la qualité de l'air

Depuis quelques années, ATMO Poitou-Charentes réalise des suivis de la qualité de l'air sur le Port mais également sur le quartier de La Pallice jouxtant le Port.



Campagne 2012

Trois stations de suivi

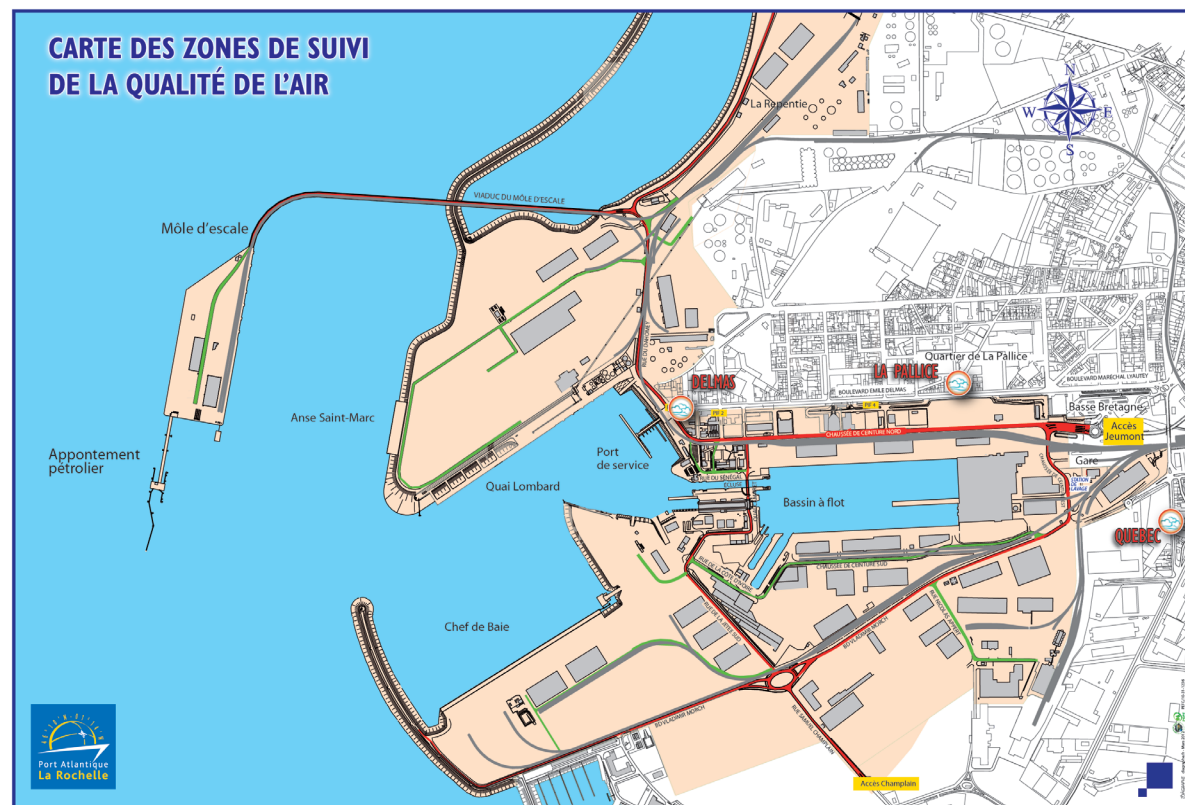
- Le site « Delmas » à l'ouest du Boulevard Delmas.
- Le site rue du Québec.
- Le site La Pallice-Laleu est une station permanente. Elle apporte un suivi en temps réel, 7 jours /7 et 24h/24 avec des comptes rendus quotidiens et hebdomadaires. Elle permet de caractériser la qualité moyenne de l'air sur le quartier de La Pallice et d'identifier les fluctuations.

Éléments analysés

Les particules fines (PM10) et très fines (PM2.5).

Les hydrocarbures non méthaniques.

Le dioxyde d'azote (NO2), l'ozone (O3) et le dioxyde de soufre (SO2).



Station La Pallice (Place d'Orbigny) :

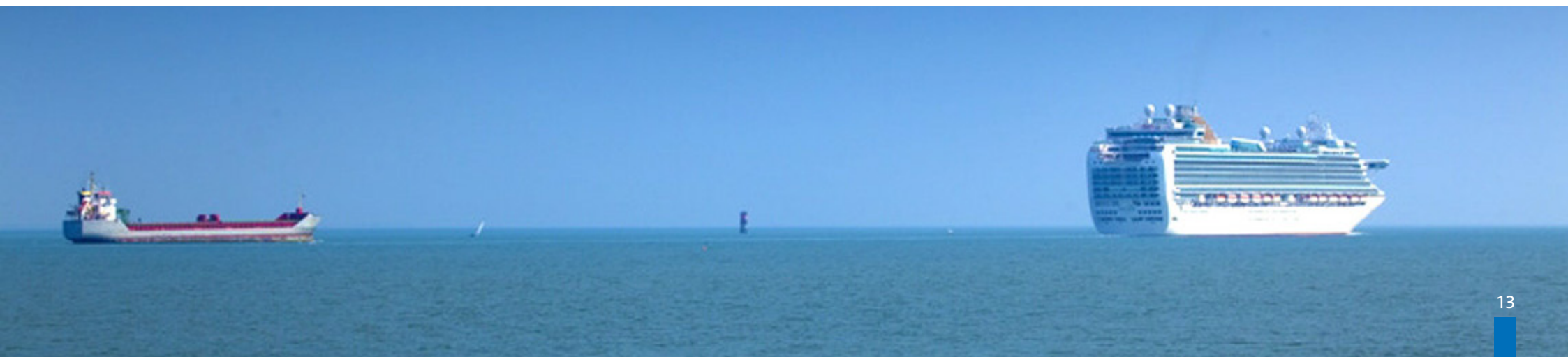
- Respect des valeurs limites réglementaires pour les concentrations en PM10 et PM2.5 avec un impact ponctuel des activités portuaires sur les concentrations en PM10 pouvant dégrader ponctuellement la qualité de l'air.
- Impact des dépôts d'hydrocarbures surtout le matin entre 4 et 6 heures.
- Pas d'impact de l'activité portuaire pour les concentrations en dioxyde d'azote, d'ozone et de dioxyde de soufre.

Station Delmas ouest

- Valeur limite de la concentration en PM10 respectée mais approchée et impact localisé autour de la station de mesures.

Station Québec

- Respect des valeurs réglementaires des concentrations en PM10. L'impact de l'activité du hangar 17 a fortement diminué.



BRUIT

Contribution à la cartographie du bruit de l'agglomération rochelaise

La Communauté d'Agglomération (CdA) de La Rochelle a réalisé une cartographie stratégique de l'agglomération Rochelaise qui répond entre autre à la directive européenne sur l'évaluation et la gestion du bruit ambiant 2002/49/CE du 25 juin 2002 transposée en 2006 dans le Code de l'Environnement. Cette étude a permis de cartographier le bruit à grande échelle, de porter les résultats à la connaissance du public à l'horizon mi-2012 et d'élaborer des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) d'ici mi-2013.

Participation du Port

Port Atlantique La Rochelle étant gestionnaire d'infrastructures et de foncier est membre du Comité de Pilotage. Il a fourni les données utiles disponibles et déterminé des lieux sécurisés pour des mesures de bruit tels que les transports terrestres (routes, voies ferrées) et les principales activités industrielles.

En 2012, la cartographie a été déposée au Comptoir du Développement Durable et au service Environnement de la CdA. Elle devait être accessible sur le site Internet de la CdA de la Rochelle au début de l'année 2013.

Les cartes de bruit comportent, conformément à la réglementation des cartes de niveau sonore pour une situation de référence. Elles sont destinées à évoluer (intégration de nouvelles données, mises à jour...) et doivent être mises à jour a minima tous les 5 ans.

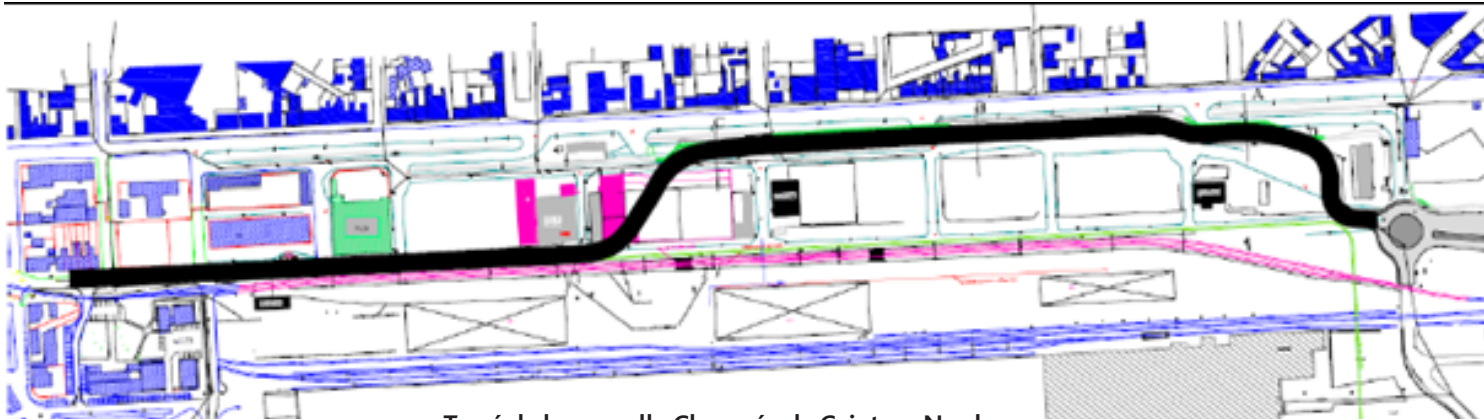
La synthèse de cette cartographie précise que « concernant le bruit ferroviaire et le bruit industriel », aucun dépassement des valeurs limites n'est constaté à l'échelle de l'agglomération et dans le quartier contigu au Port.



Travaux visant à améliorer l'impact sonore de l'activité portuaire

Déplacement de la chaussée de ceinture Nord

Le Port a démarré en 2012 le chantier de réaménagement du Quai Nord (dossier de déclaration).



Tracé de la nouvelle Chaussée de Ceinture Nord

Les études concernant le bruit sur ce secteur ont montré :

- **le respect des objectifs réglementaires.** L'impact sonore de la ceinture Nord après modification de son tracé serait conforme aux objectifs ;
- **une contribution sonore inférieure à la contribution actuelle.** La contribution sonore, en façade des bâtiments implantés le long du boulevard Emile Delmas, de la ceinture Nord serait inférieure à celle de cette voie dans sa configuration actuelle d'environ 2 à 3 dB(A) ;
- **une diminution sonore « noyée » dans l'environnement sonore du Bd Delmas.**

Travaux ferroviaires

L'objectif est d'optimiser les voies portuaires et de limiter le passage des trains par la boucle Nord des usines traversant le quartier de La Pallice-Laleu. Les travaux ont eu lieu sur différentes zones : faisceau ferroviaire Quai Nord, rue du Dahomey. La sécurisation de passages à niveaux au nord du Port a également été engagée.



Ce chapitre rend compte de l'acquisition progressive par le Port des données relatives à la qualité des sols, en particulier pour les zones marquées par d'anciennes activités industrielles ou artisanales. Ces campagnes de mesures permettent d'élaborer des plans de gestion des sols adaptés aux enjeux et respectueux de l'Environnement.

Etat du sol - Maison du Port

Port Atlantique La Rochelle va construire un nouveau siège, bâtiment à énergie positive, sur un terrain comprenant ateliers et bureaux prévus d'être démolis courant 2013.



Les prestations portent sur :

- la réalisation de diagnostic de (non) pollution du site « Maison du Port »,
- la proposition si nécessaire de mesures de gestion permettant de maîtriser les sources de pollution et impacts éventuels.

L'ensemble de ces résultats devra être pris en compte lors de la mise en œuvre du projet et du plan de gestion.

En l'état actuel des connaissances sur le projet, il n'y a aucun risque sanitaire pour les futurs travailleurs.



Diagnostic de pollution Quai Lombard

Fin 2011, une pollution très ponctuelle et diffuse des eaux marines par des hydrocarbures (surnageant) au droit du Quai Lombard a été observée par les services du Port. En 2012, le Port a mandaté la société BURGEAP afin de pouvoir déterminer l'origine de la pollution et de définir les mesures de gestion éventuelles.

Le Port surveille étroitement toute occurrence de nouvel événement. L'exploitant (SISP) a entrepris, par précaution, de supprimer une cause potentielle de pollution en rechemisant le pipe de Kerdane limitant ainsi les pertes potentielles de produit.

Le Port prévoit également de supprimer les pollutions résiduelles en purgeant les sols impactés ainsi que les sols présents dans les rétentions de béton. Ces sédiments seront évacués vers des filières autorisées. Ces opérations seront réalisées après démantèlement du pipe existant (horizon 2014).



Actions pour 2013

Acquisition de parcelles sur le site de Jeumont

Port Atlantique La Rochelle souhaite effectuer une transaction foncière. Avant de procéder à l'acquisition, il est indispensable que le Port connaisse l'état de pollution éventuel du site et, le cas échéant, les coûts de dépollution. Des études vont être réalisées.

Etude de la pollution de la fosse de la gare SNCF

Les travaux de création d'une fosse d'entretien pour motrices ferroviaires sur la voie n°7 située dans le secteur de la gare ont démarré en mai 2012. Ces travaux, terminés en 2012, permettront aussi de récupérer et traiter les eaux pluviales de la zone.

Suivi de dépollution du Service des Essences des Armées (SEA)

Port Atlantique de La Rochelle est propriétaire de la parcelle cadastrale sur laquelle est situé le Centre de Ravitaillement des Essences (CRE) de La Pallice non exploité depuis 2007 et géré par le Service des Essences des Armées. Ce dernier fait dépolluer le site avant de quitter les lieux. Ce site dépollué sera occupé ultérieurement par une nouvelle activité industrielle portuaire. Le Port souhaite suivre le bon déroulement du chantier de dépollution.



FAUNE - FLORE

Suivi de la macrofaune benthique sur la zone d'immersion

Le suivi de la macrofaune réalisé sur 4 ans entre 2009-2012 porte sur 6 stations réparties comme suit : 2 sur la zone d'immersion (Lavardin 1- Lavardin 2) et 4 stations extérieures à la zone .

Les prélèvements se font à la benne (Smith Mac Intyre) avec une récolte sur 0,5 m². Les échantillons, une fois formolés, sont analysés au laboratoire de l'Université de La Rochelle (LIENS's) sous la direction de Pierre-Guy Sauriau, benthologue, expert de la macrofaune des pertuis charentais.

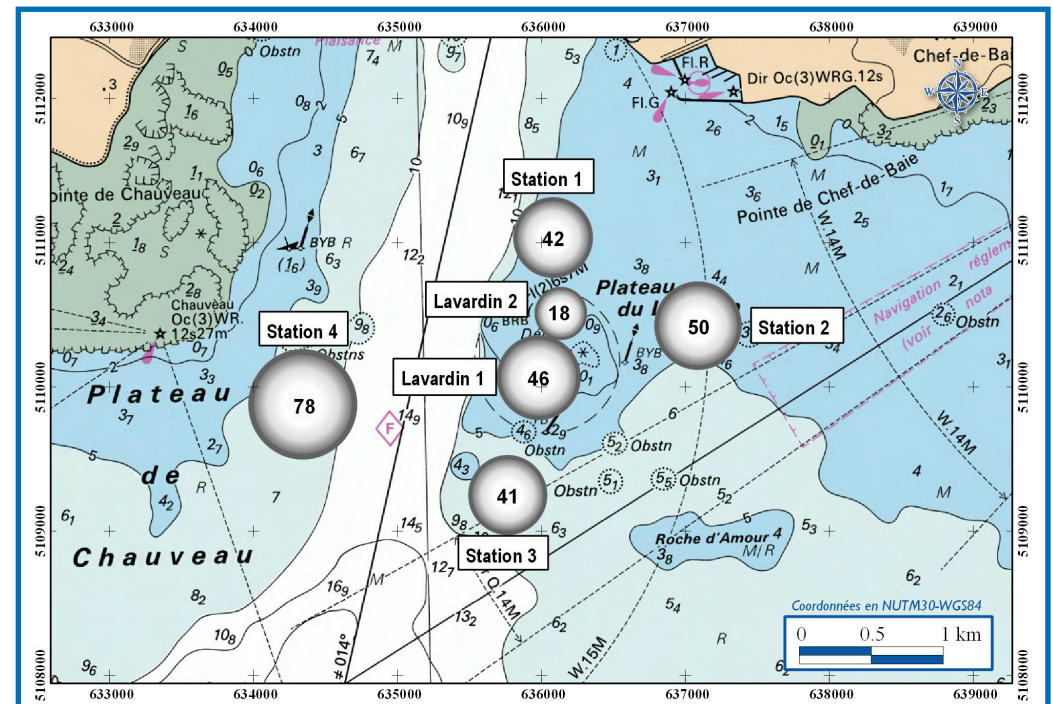


Richesse spécifique

La macrofaune des six stations échantillonnées en 2012 est riche en espèces avec plus de 130 espèces répertoriées.

Abondance

L'abondance totale des 6 stations échantillonnées en 2012 varie entre 130 (Lavardin 1) à 3592 individus/m² (station 3).



Richesse spécifique totale des stations prospectées en avril 2012 selon leur position géographique.

Les résultats faunistiques de 2012 suggèrent que la zone d'influence des perturbations affectant les peuplements faunistiques issus des dépôts de déblais s'effectue selon un axe Nord-Sud autour de la zone de déblais.

La dynamique de colonisation se traduit par la présence d'une faune riche, vasicole, sensible ou tolérante à la surcharge en matières organiques et issue des alentours. Elle est aussi soumise aux contraintes des volumes déposés, au rythme de ces dépôts, à leur nature granulométrique mais encore à la capacité de dispersion du site.

Les variations saisonnières de l'hydrodynamisme (houle et courant) et les phénomènes exceptionnels permettent aux supports hétérogènes présents sur la zone d'être disponibles pour une future colonisation faunistique.

Actions pour 2013

- **Suivi de la macrofaune du Lavardin renouvelé pour 4 ans.**
- **Plan de gestion de l'avifaune (oiseaux) :**

Conformément aux préconisations de la LPO, il s'agit de conserver et d'améliorer la diversité des habitats favorables à l'avifaune du site par les actions suivantes :

- Réduction de la fréquence de tonte des pelouses favorisant ainsi le développement d'une végétation herbacée spontanée et sauvage sur les délaissés.
- Installation de nichoirs spécifiques pour les oiseaux cavernicoles.
- Pose d'amas de cailloux prisés par certaines espèces.

Il sera également envisagé de créer un corridor écologique fonctionnel au sein du Port et en lien avec d'autres sites écologiques remarquables à proximité (ENS Chef de Baie, le littoral et la pointe de Queille).



DECHETS

Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

En 2012, la quantité de déchets inertes valorisés est de 352 256 tonnes. L'année 2012 est la dernière année d'exploitation du site de l'anse Saint-Marc. A l'issue de celle-ci, un nivellement des sols sera réalisé et la zone fera l'objet d'un appel à projets pour y implanter des activités portuaires.

Déchets des navires

La collecte et le traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison sont encadrés par une Directive Européenne, transposée en droit français par décret.

Les navires peuvent déposer sur les quais leurs déchets d'exploitation triés dans les contenants adéquats, ces points déchets sont appelés points MARPOL.

Les 16 points MARPOL répartis sur l'ensemble du Port permettent le tri :

- des ordures ménagères ;
- des déchets valorisables ;
- des déchets dangereux.

Les déchets des navires représentent :

- 102 tonnes de déchets solides d'exploitation collectées sur les points MARPOL ;
- 1049 tonnes de résidus de cargaisons et de déchets d'exploitation pris en charge directement pour le compte des navires par les prestataires déchets agréés par le Port.

Déchets du PRCN

L'arrêté préfectoral relatif à l'exploitation du Pôle de Réparation et de Construction Navale (PRCN) prescrit une politique de gestion des déchets.

Les données fournies par l'ensemble des prestataires intervenus pour collecter les déchets du PRCN ont permis d'établir pour l'année 2012 un bilan qui s'élève à 179 tonnes.



Déchets produits par les activités du Port

Les déchets internes de Port Atlantique La Rochelle sont produits par les salariés dans les bureaux, les ateliers et sur la drague Cap d'Aunis (huiles usagées, matériaux souillés, piles, cartouches d'impressions, papier et cartons, ...).

En 2012, ce sont 260 tonnes de déchets qui ont été traitées.

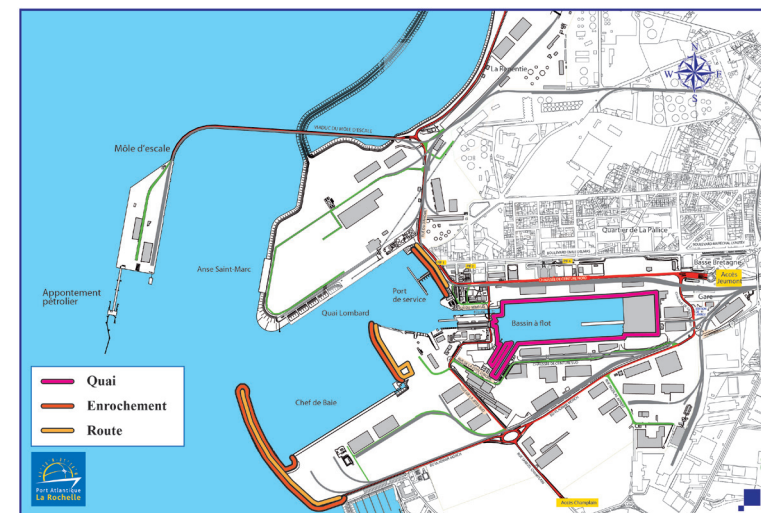
Opérations particulières

Opération de collecte de macro déchets flottants

En 2012 le Port a renouvelé la collecte des macro-déchets flottants avec la société Téo Environnement. Deux opérations de collecte ont été réalisées en élargissant la zone d'intervention et en dirigeant une partie des déchets collectés vers des filières de recyclage .

Décontamination de transformateurs contenant des PCB

Au total, le Port possède sept transformateurs dont la teneur en PCB a été réduite lors de plusieurs opérations successives. En 2013 , le Port décontaminera les deux derniers, dont la teneur est déjà en dessous du seuil réglementaire.



Localisation des secteurs d'intervention
de collecte de macro-déchets

Actions pour 2013

Ramassages des macro-déchets flottants :

Reconduction et extension de la campagne de ramassage des macro-déchets flottants.

Ouverture de l'ISDI de La Repentie

L'ISDI de La Repentie va débiter son activité , elle permettra de valoriser les matériaux inertes issus de l'activité locale du BTP. Ceux-ci font l'objet d'un contrôle à réception dans le respect de la réglementation en vigueur.

Tri de nouveaux déchets liés aux activités du Port :

- Reprise des téléphones portables usagés par une association « Les Ateliers du Bocage » (Emmaüs).
- Reprise des déchets de bureau par le fournisseur.

CONSOMMATIONS

Consommation en eau

En 2011, on comptait 54 compteurs, en 2012 ce chiffre est passé à 58 compteurs. Un programme d'individualisation des compteurs permet d'identifier la consommation de chaque secteur portuaire et de localiser plus rapidement les dépassements inhabituels.

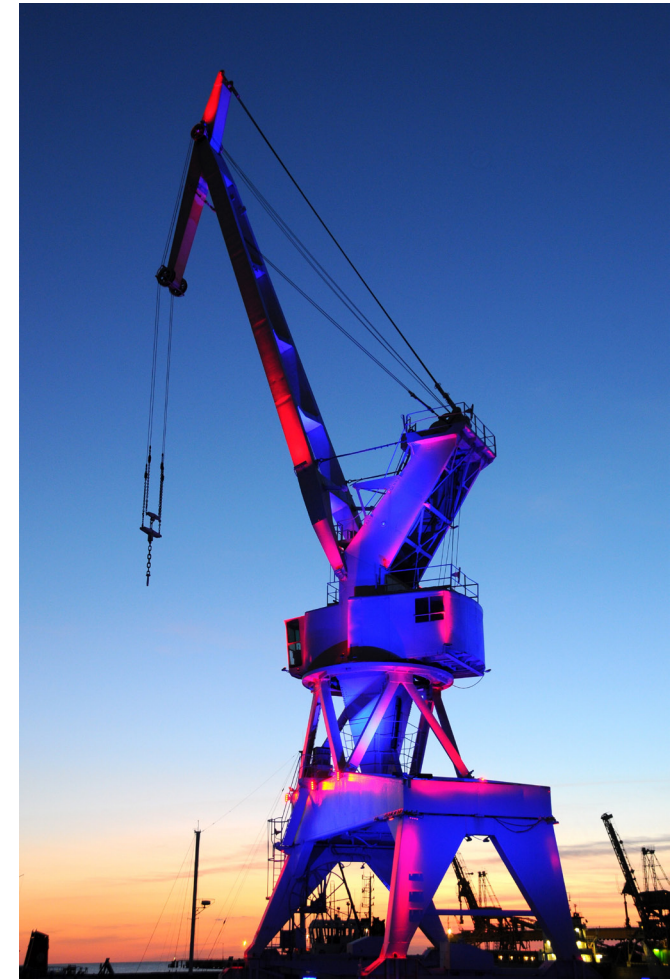
La consommation 2012 du port est de 16300 m³ ; ce qui représente une diminution de 2512 m³ par rapport à 2011.

Consommation en électricité

Comme pour la consommation en eau, chaque site est progressivement équipé d'un compteur individualisé qui permet d'identifier les secteurs présentant de fortes consommations.

En 2012, on compte 50 postes contre 45 en 2011. La consommation évolue peu d'une année sur l'autre. Cependant on distingue plusieurs postes forts consommateurs d'énergie.

Il s'agit des secteurs de Chef de Baie, des formes de radoub et du Port de Service.



Emissions de gaz à effet de serre

Le Port intègre dans sa stratégie et ses projets, un axe prioritaire visant à développer le mode ferroviaire pour le pré et post acheminement. Ces actions concernent la sécurisation des infrastructures ferroviaires du port et la poursuite du développement d'OFP LA ROCHELLE opérateur de transport ferroviaire du Port. Elles contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Réalisation d'un bilan carbone comportant notamment un volet « logistique » et permettant de déterminer les postes les plus émetteurs en gaz à effet de serre afin de prioriser les actions à venir.



Consommations d'eau

Actuellement, le bâtiment de la direction administrative et financière est équipé de bonbonnes d'eau mises à disposition pour le personnel. Celles-ci vont être remplacées par un réseau d'eau potable filtrée.

Cet aménagement permettra de s'affranchir du transport et de la consommation de plastique.

Ce système sera également effectif dans la future Maison du Port.



BP 70394 17001 La Rochelle cedex 1
Tél. : 05 46 00 53 60 - 05 46 43 19 28
contact@larochelle-port.eu
www.larochelle.port.fr